

# GUIDE DU TRI

SUD ALSACE LARGUE

communauté de communes





# COLLECTE DES RECYCLABLES

Bien vidés -  
pas imbriqués -  
pas besoin de  
les laver



## Les bouteilles en plastique

bouteilles de lait, d'eau, flacons  
de shampoing, lessive...



## Les briques alimentaires et tous les papiers/ cartons



## Les emballages métalliques

canettes, barquettes,  
conserves, aérosols...



## Les emballages en plastique

sacs, pots, barquettes,  
films alimentaires...

Ne pas déposer  
dans le bac



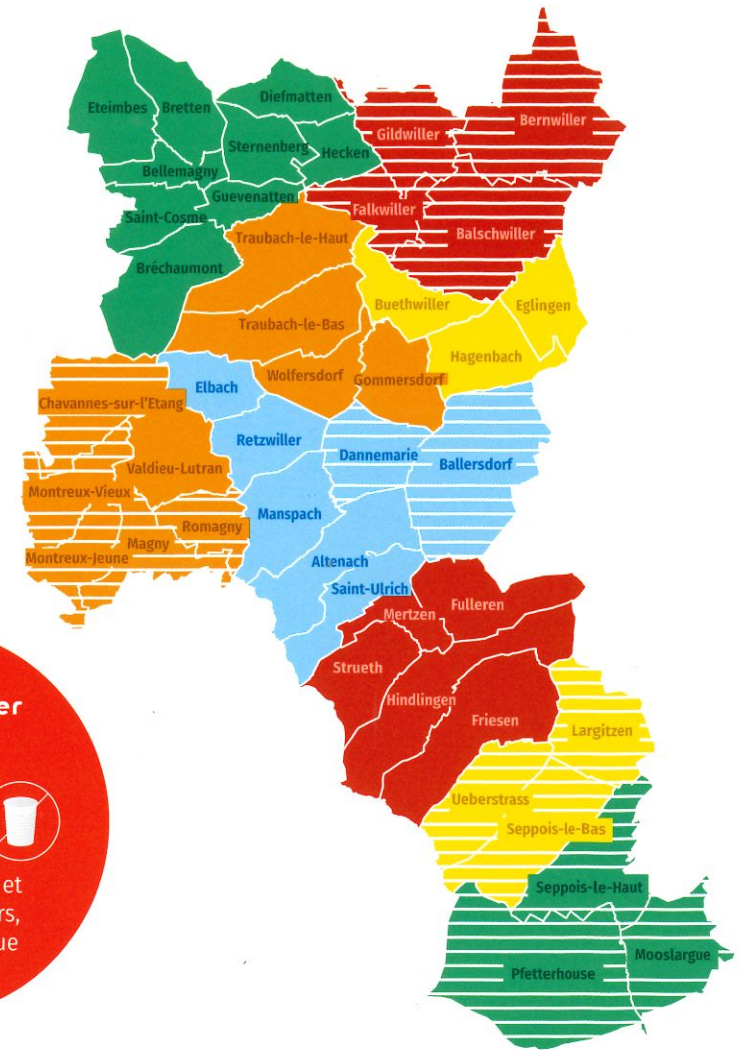
essuie-tout, nappes et  
serviettes, mouchoirs,  
gobelets en plastique

à trier dans le

# BAC JAUNE

le bac est encore vert  
dans certaines communes

À chaque commune son jour de collecte :



Les recyclables sont collectés chaque semaine :

**MATIN :** Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi  
**APRÈS-MIDI :** Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Tous les jours fériés seront collectés,  
sauf le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre

Pensez à sortir votre bac la veille



# COLLECTE DES OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)



## Les articles d'hygiène

masques, mouchoirs, essuie-tout, lingettes, couches, cotons-tiges...



## Les petits objets

stylos, jouets cassés, brosses à dent, CD-ROMs...

Pensez à donner plutôt que de jeter les objets en bon état



## Les déchets alimentaires

os, viandes, arrêtes de poisson, fromages...



## Les ampoules à filament, les verres à boire, la vaisselle, la faïence

Si ce n'est pas possible, mettez-les dans le bac orange

à jeter dans le

# BAC ORANGE

le bac est encore noir dans certaines communes

## À chaque commune son jour de collecte :



Privilégiez le compostage à domicile dès que c'est possible ! Des bacs pour la collecte sont présents dans certaines communes

Les OMR sont collectés le matin chaque quinzaine :

- SEMAINE IMPAIRE : Lundi (vert), Mardi (orange), Mercredi (bleu), Jeudi (brun)
- SEMAINE PAIRE : Lundi (vert), Mardi (orange), Mercredi (bleu), Jeudi (brun)

Tous les jours fériés seront collectés, sauf le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre

Pensez à sortir votre bac la veille



MES SERVICES  
DE PROXIMITÉ

# VERRE ET TEXTILES



## Le verre

bouteilles et bocaux  
uniquement

### Attention !

⊖ **Sont interdits** les  
ampoules, vitres,  
verres à boire,  
vaisselle, faïence...



## Les textiles

vêtements, linge de  
maison, chaussures

### Attention !

⚠ **Articles propres et  
secs dans des sacs,  
chaussures attachées  
par paire**



Où les déposer ?



Pour trouver les points de collecte :  
service produits résiduels 03 89 88 38 39  
[www.sudalsace-largue.fr](http://www.sudalsace-largue.fr) rubrique Points de collecte



# COLLECTE AU CENTRE DE VALORISATION

(Déchetterie intercommunale)

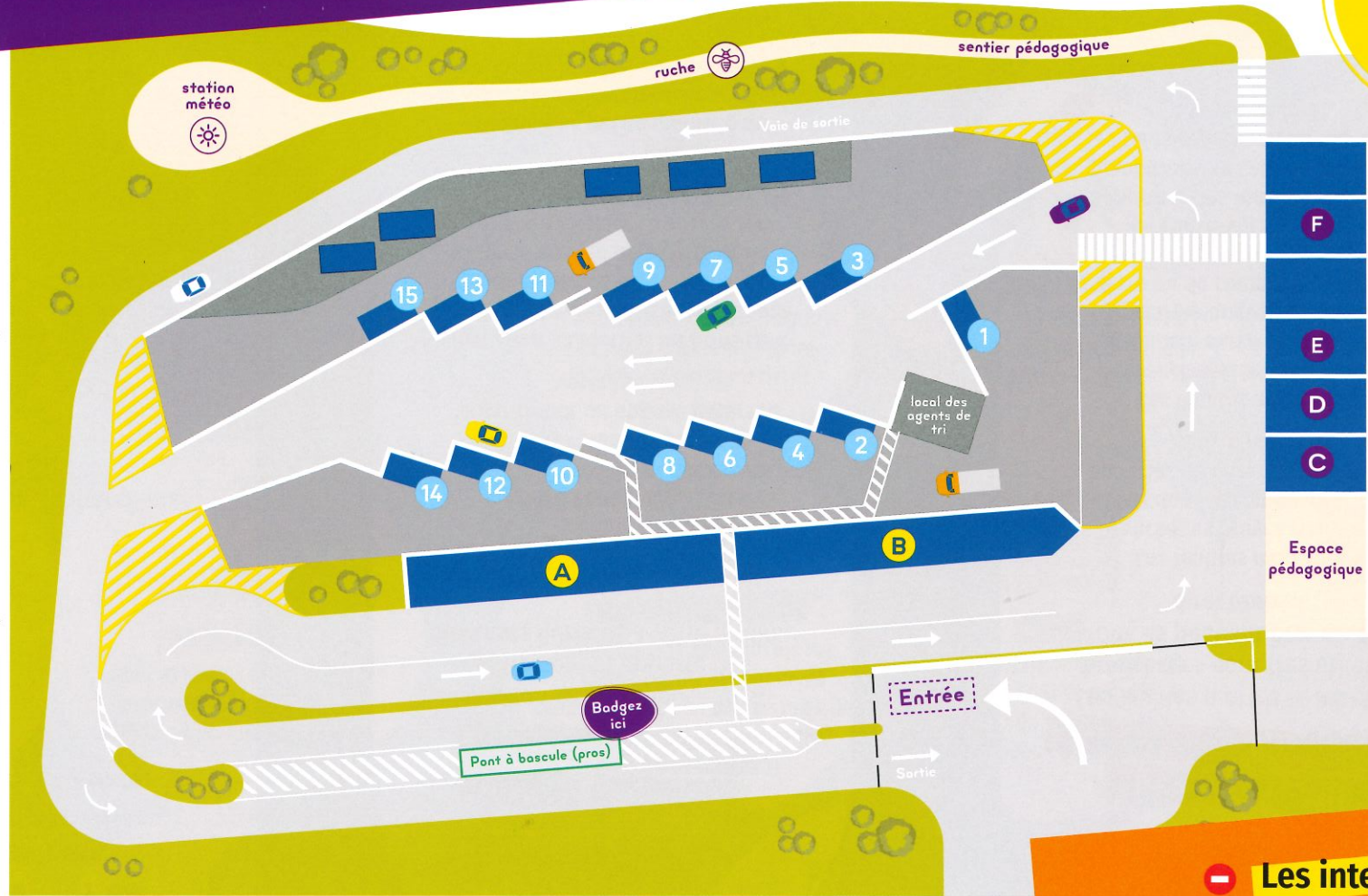
Les horaires sont disponibles au  
03 89 88 38 39 ou sur notre site  
internet : [sudalsace-largue.fr](http://sudalsace-largue.fr)

Pensez à garer votre  
véhicule **dans le sens  
des bennes**, et sans  
gêner la circulation.

## Apports acceptés :

### Filières à quoi

- 1 Gravats
- 2 Plâtre
- 3 Laine de verre
- 4 5 Bois
- 6 Gros électroménager (hors froid)
- 7 Mobilier
- 8 9 Tonte
- 10 Ferraille
- 11 Plastiques durs
- 12 13 Cartons
- 14 15 Incinérables



Coupez votre  
moteur lors du  
déchargement.

Recupération  
interdite dans  
les bennes.



Espace  
pédagogique

### Filières au sol

- A Branchages
- B Gravats

### Filières en bâtiment

- C Réemploi
- D DEEE / Articles sport & loisirs

- E Petites filières (Piles / Lampes / Cartouches d'encre / PVC / Radiographies)
- F Toxiques / Huiles

### Les interdits :

- Amiante
- Médicaments
- Déchets d'activités de soins à risques
- Radioactifs
- Explosifs
- Ordures ménagères
- Emballages ménagers
- Biodéchets alimentaires



# COMPOSTAGE & BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Composter vous permet de produire un amendement de qualité, rapidement et sans désagréments (odeurs, moucheron...)

## Les 3 règles d'or du compostage :

- 1 Réduire en morceaux** pour accélérer le processus
- 2 Bien mélanger** (au moins 1x par mois) pour oxygéner votre compost
- 3 Maintenir l'humidité** en apportant à volume égal :



**Des éléments mous et humides :** restes de fruits et légumes, gazon en petite quantité, restes de repas (hors viande, poissons et fromages qui attirent les nuisibles)



**Des éléments durs et secs :** branches broyées, feuilles mortes



## Utiliser les tontes de gazon et l'herbe

Le gazon se décompose très rapidement et apporte des **éléments nutritifs** à votre jardin.

Voici quelques astuces pour le conserver chez soi :

- **Tondre fréquemment (via le mulching) et laisser ses courts brins d'herbe sur place.** Ils apporteront un engrais naturel à votre terrain.
- **Ramasser sa tonte si les brins sont plus longs et les utiliser en paillage** au pied des haies, buissons, ou même au pied du potager. Cela permet de limiter l'arrosage lors des périodes chaudes et sèches et fertilisera le sol
- **Mettre une petite quantité du gazon dans le composteur** afin d'apporter des éléments mous et humides.



## Utiliser les feuilles mortes et les branchages

Les feuilles mortes et les petits branchages sont très utiles au jardin, ils peuvent être réutilisés directement :

- **Les feuilles mortes et les branchages broyés peuvent être mis dans le composteur** pour apporter de l'oxygène et baisser le taux d'humidité.
- **Les feuilles mortes et les branchages broyés peuvent également servir pour pailler son jardin.** Mélangé avec un peu de terre ou de compost, pour éviter les envols, ce paillage permettra de conserver l'humidité et apportera des nutriments pour les plantations de l'année suivante en les transformant en humus comme dans une forêt.





# QUE DEVIENNENT NOS APPORTS ?

Recyclés quand c'est possible sinon valorisés énergétiquement pour produire de l'électricité, de la chaleur ou du gaz.

## LES PRODUITS DU QUOTIDIEN :



### Ordures ménagères résiduelles (OMR)

vidées à Bourogne (90) et **incinérées** pour produire de la chaleur et de l'électricité



### Recyclables

vidés et triés à Pfastatt (68) puis **recyclés** en France (70%) et en Europe (30%)



### Verre

**recyclé** dans les Vosges (88) pour fabriquer de nouvelles bouteilles



### Textiles

Triés à Wittenheim (68), puis soit **revendus** de façon solidaire soit **recyclés** majoritairement en isolant thermique



### Plastiques durs

**broyés** à Langres (52) et **recyclés** pour fabriquer de nouveaux objets



### Incinérables

**broyés** à Pfastatt, puis **incinérés** chez un industriel de la chimie situé à Chalampé (68) en remplacement du gaz



### La tonte

**méthanisée** à Traubach-le-Bas et à Gommersdorf pour produire du biogaz qui alimente les foyers de Dannemarie et environs



### Branchages

**repris** par une entreprise de Retzwiller pour alimenter les chaudières en Alsace



### Gravats

**broyés** dans une entreprise à Strueth puis **réutilisés** dans le cadre de chantiers



### Déchets électriques

**collectés** par une entreprise d'insertion de Sausheim et **démantelés** dans des centres de traitement à Strasbourg (67) et à Chénove (21)



### Bois

**broyé** par une entreprise de Dietwiller (68) et **recyclé** à Lure (70) en de nouveaux panneaux de bois



### Plâtre

**recyclé** par entreprise de Rohr (67) en de nouvelles plaques de plâtre



# Gardons le contact !

Pour plus d'informations sur le tri et les services de collecte :



Contactez le service produits résiduels au **03 89 88 38 39**



**Venez nous voir !** Rue Gilardoni - 68210 Retzwiller

lundi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h

jeudi : matin sur rendez-vous et de 13 h 30 à 17 h

vendredi : de 8 h 30 à 12 h



Consultez notre site internet [www.sudalsace-largue.fr](http://www.sudalsace-largue.fr)  
ou contactez-nous par mail [information-collecte@sudalsace-largue.fr](mailto:information-collecte@sudalsace-largue.fr)



Suivez vos consommations du bac pucé  
au quotidien via la plateforme Écocito  
[sudalsace-largue.ecocito.com](http://sudalsace-largue.ecocito.com)



En partenariat avec :



**ecosystem**  
recycler c'est protéger

**écomobilier**  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

**Re\_fashion**

**SUD ALSACE LARGUE**

communauté de communes



## Part fixe

pour financer les collectes  
(recyclables, DEEE, encombrants,  
verre, déchets verts...), facturée au  
semestre en cours

+



## Part variable

calculée sur la base des levées  
et des pesées de votre foyer

+



## Part complémentaire

pour financer la collecte des  
biodéchets dans les communes  
concernées

=



## Facturation

facturation semestrielle  
selon les modalités  
tarifaires en vigueur